



ALLOCATIONS  
FAMILIALES  
Caf  
de la Marne

caf·fr

# Présentation du Comité Départemental des Services aux Familles et du Schéma Départemental des Services aux Familles 51



PRÉFET  
DE LA MARNE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



M  
Marne  
LE DÉPARTEMENT

1



ALLOCATIONS  
FAMILIALES  
Caf  
de la Marne

caf·fr

# 1/ Présentation du CDSF

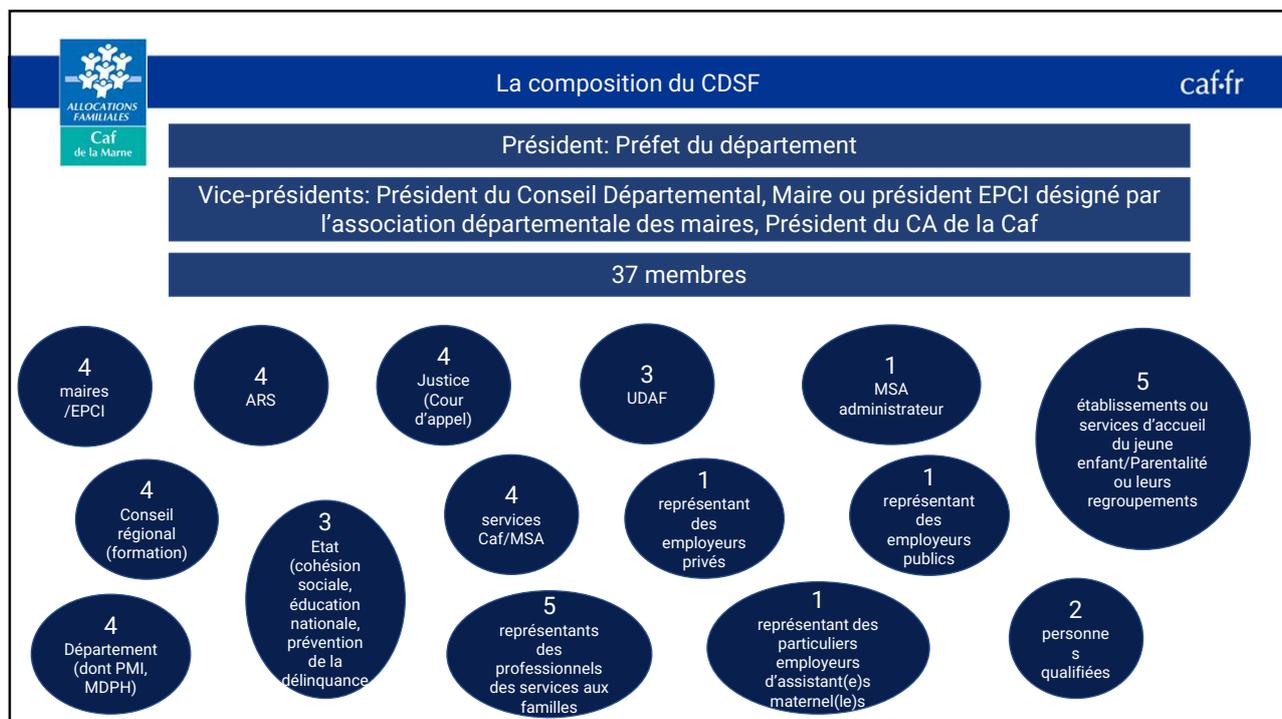
2


caf-fr

## Un cadre législatif

- Ordonnance du 19.05.21,
- Décret du 14.12.21 et
- Circulaire du 3 juin 2022 relative à la mise en œuvre des comités et des schémas départementaux des services aux familles

3



4



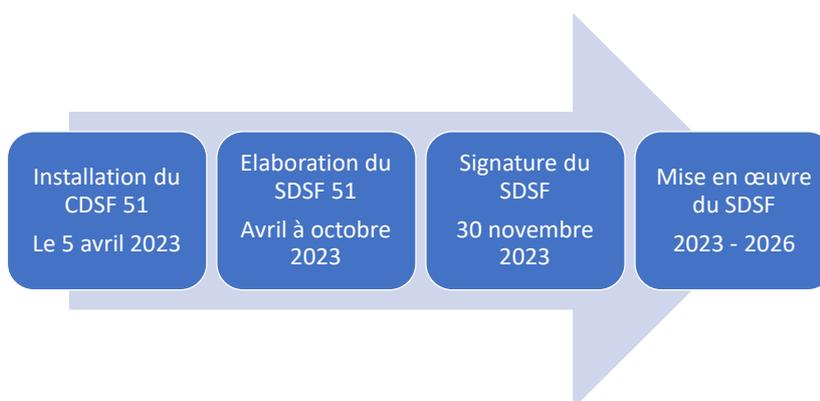
## Les attributions du CDSF

- Une instance de réflexion, de conseil, de proposition et de suivi concernant toutes questions relatives à l'organisation, au fonctionnement, au maintien et au développement des services aux familles, ainsi qu'au suivi et aux améliorations de leur qualité.
- Il étudie toute question relative aux politiques d'accueil du jeune enfant et de soutien à la parentalité dans le département, et propose, dans le cadre des orientations nationales et locales relatives aux services aux familles, les mesures permettant de favoriser leur maintien et leur développement.
- Il établit un schéma départemental des services aux familles pluriannuel et évalue sa mise en œuvre.

5



## Calendrier de mise en œuvre



6



cafr

## 2/ Le SDSF 51 2023 - 2026

7



cafr

### Les 3 finalités du SDSF

- **Recueillir les besoins** des familles via un diagnostic socio-démographique quantitatif et qualitatif ;
- **Bâtir une politique familiale globale** intégrant les enjeux de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de la parentalité, de l'animation de la vie sociale et du logement ;
- **Coordonner les différents acteurs** agissant dans le domaine des politiques familiales.

8



## Méthodologie

- Bilan du SDSF précédent
- Elaboration d'un diagnostic :
  - Recueil des données existantes
  - Consultations des partenaires
- Co-construction des orientations stratégiques et des objectifs opérationnels, 4 axes d'intervention:
  - Planifier la couverture territoriale des offres de services
  - Planifier une offre de service de qualité
  - Réduire les inégalités socio-familiales
  - Protéger les familles face aux risques

9



## Les orientations du SDSF 51

### Planifier la couverture territoriale des offres de services

- Axe 1 : Déployer le **Service Public de la Petite Enfance** (guichet unique, développer les offres collectives, soutenir la profession des Assmat)
- Axe 2 : Penser une **politique loisir** ambitieuse (soutenir les ALSH, renforcer la politique vacances)
- Axe 3 : Achever la couverture territoriale des offres de **parentalité** (renforcer la visibilité de l'offre parentalité, regrouper certaines offres, développer le « parcours naissance »)
- Axe 4 : Structurer et coordonner les offres **jeunesse** (guichets uniques d'information, parcours jeunes, valoriser l'engagement citoyen)
- Axe 5 : Poursuivre le développement des offres **d'animation de la vie sociale** (accompagner les structures, renforcer le maillage des EVS, mettre en réseau les acteurs)

10



## Les orientations du SDSF 51

caf-fr

### Planifier une offre de service de qualité

- Axe 1 : Bâtir un plan de prévention et de lutte contre la **maltraitance** (identifier et accompagner les structures à risques, renforcer les contrôles)
- Axe 2 : Planifier la **transition écologique** des offres de services (rénovation énergétique des structures, recyclage, bio, éducation à l'écologie)
- Axe 3 : Faire de la Marne une **vitrine des innovations sociales** territoriales (créer un environnement réglementaire et financier favorable, s'appuyer sur la satisfaction des besoins)

11



## Les orientations du SDSF 51

caf-fr

### Réduire les inégalités socio-familiales

- Axe 1 : Renforcer l'accessibilité des structures (accessibilité financière, géographique, handicap)
- Axe 2 : Accompagner les parents en difficultés (prévenir le décrochage scolaire, prévenir les séparations, accompagner les ruptures familiales)
- Axe 3 : Faire de la Marne un « territoire zéro non recours » (aller vers usagers, inclusion numérique)
- Axe 4 : Redonner du pouvoir d'agir aux citoyens en situation de vulnérabilités sociales (coordonner les interventions du travail social, réinsertion professionnelle)

12



## Les orientations du SDSF 51

caf·fr

### Protéger les familles face aux risques

- Axe 1 : Assurer la **sécurité physique** des familles face aux violences physiques (lutte contre les violences intra-familiales, sécuriser les accueils, prévention de la radicalisation terroriste)
- Axe 2 : Conjuguer les politiques sociales avec les politiques de **prévention de santé publique** (éducation à la santé, accès aux soins, accès aux droits)
- Axe 3 : Lutter contre le **mal logement** (prévention des expulsions locatives, lutte contre la non décence)
- Axe 4 : Renforcer la **solidarité intergénérationnelle** (valoriser les actions, soutenir les aidants familiaux)

13



caf·fr

### Une ligne de conduite: Internaliser la complexité, externaliser la simplicité

- **Articuler le SDSF** avec les autres schémas et contrats locaux existants sur le territoire
- **Coordonner** les appels à projets et les décisions de financements
- Faire du SDSF un espace **participatif**, associant les partenaires, les professionnels et les usagers dans la formulation/évaluation des politiques familiales

14



15



16



caf·fr

## Les priorités d'action identifiées

1. Poser les jalons du **service public de la petite enfance**, premier fondement du service public des familles ;
2. Renforcer le **plan de lutte contre les violences** intra-familiales et les maltraitances signalées au sein des structures d'accueil du public ;
3. Mettre un plan à destination des territoires ruraux:
  - a. Plan de soutien avec les travailleurs saisonniers
  - b. Articuler SDSF et plan France Ruralités
  - c. Articuler les CTG avec les contrats ruraux d'éducation
4. Renforcer la politique d'**accompagnement des parents en difficultés** (lutte contre le décrochage scolaire, médiation familiale, espace de rencontre...) ;
5. Lutter contre l'**habitat indigne** : coordonner les dispositifs existants ; lutter contre la précarité énergétique
6. Déployer des **parcours usagers** inter-institutionnels, destinés à mieux coordonner les dispositifs existants :
  - a. Parcours monoparentalité
  - b. Parcours jeunesse : structurer et coordonner les offres jeunesse existantes
  - c. Parcours naissance
  - d. Parcours handicap
  - e. Autres parcours si besoins

17



caf·fr

## Déploiement des comités techniques et groupes de travail pour répondre aux objectifs du SDSF

- **Mise en place de 4 comités techniques**
  - **Petite enfance**
  - **Enfance-jeunesse**
  - **Animation de la vie sociale**
  - **parentalité**
- **Mise en place des groupes de travail**

18



caf.fr

**Merci de votre attention**